



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 25 novembre 2022

EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 22 00036** du

Transmis en Préfecture le

17 NOV. 2022

Un permis de construire a été **refusé** à

Domicilié (e) Madame et Monsieur BALLI-YILDIZ Zeki- Saadet
19 rue des Herbage de Seze
94450 LIMEIL-BREVANNES

En vue de la réalisation : Construction d'une résidence principale type F4

Sur un terrain sis 74 RUE DE BELLEVUE PROLONGEE
Cadastré AK1121

Villeneuve-Saint-Georges, le

17 NOV. 2022

Monsieur le Maire,

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la 3^{ème} adjointe chargée du logement
et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage de **refus** d'un permis de construire ayant fait l'objet de la
décision municipale n° **PC 94078 22 00036** du a été affichée en Mairie
du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,